

Séance ordinaire du 20 mars 2018

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi vingt mars deux mille dix-huit à treize heures trente, à la salle Norbert-Brousseau de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Clément Genest (partiellement) et Janet Jones (partiellement), formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Marie-Lise Côté, directrice générale adjointe – développement du territoire et qualité de vie, Yves Després, directeur général adjoint – sécurité publique, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, David Chabot, attaché politique du Bureau de la mairie, Marc-Antoine Trudel, directeur du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2018-03-10

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 20 mars 2018.

Le membre du comité exécutif Janet Jones quitte son siège.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Le membre du comité exécutif Janet Jones reprend son siège.

CE-2018-03-11

Approbation du procès-verbal des séances des 12 et 13 mars 2018

Il est résolu d'approuver le procès-verbal des séances ordinaires du comité exécutif tenues les 12 et 13 mars 2018.

CE-2018-03-12

Nomination d'un chef du Service de l'aménagement du territoire de la Direction de l'urbanisme

[Document d'aide à la décision GCH-2018-019](#)

Il est résolu de nommer monsieur Yves Thériault, poste cadre régulier à temps complet de chef du Service de l'aménagement du territoire de la Direction de l'urbanisme, classe 6, échelon 7, et aux autres conditions de travail prévues au recueil des conditions de travail des cadres de la Ville.

CE-2018-03-13

Rapport relatif à la participation des membres du conseil de la Ville et du maire à une formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale

[Document d'aide à la décision GRE-2018-016](#)

Le rapport relatif à la participation des membres du conseil de la Ville et du maire à une formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport à la prochaine séance du conseil de la Ville.

CE-2018-03-14

Modification de la résolution CE-2017-15-98 « Désignation de membres du conseil de la Ville à titre de célébrantes et célébrants compétents à célébrer des mariages civils ou des unions civiles »

Il est résolu de modifier la résolution CE-2017-15-98 « Désignation de membres du conseil de la Ville à titre de célébrantes et célébrants compétents à célébrer des mariages civils ou des unions civiles » par le remplacement, à l'alinéa, des mots « ministre de la Justice » par les mots « Directeur de l'état civil ».

CE-2018-03-15

Modification de la résolution CV-2018-00-09 « Désignation de membres du conseil de la Ville à titre de célébrantes et célébrants compétents à célébrer des mariages civils ou des unions civiles »

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier la résolution CV-2018-00-09 « Désignation de membres du conseil de la Ville à titre de célébrantes et célébrants compétents à célébrer des mariages civils ou des unions civiles » par le remplacement, à l'alinéa, des mots « ministre de la Justice » par les mots « Directeur de l'état civil ».

CE-2018-03-16

Confirmation de l'utilisation de la *Route verte* au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

[Document d'aide à la décision INF-2018-007](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de confirmer au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports que les aménagements cyclables, faisant l'objet de la demande d'aide financière pour l'entretien de la *Route verte* sur le territoire de la ville, sont mis librement et gratuitement à la disposition du public, sur une distance de 75.494 kilomètres et qu'à cet effet, la Ville dispose du budget nécessaire à leur entretien.

CE-2018-03-17

Approbation du Règlement numéro 134.2 modifiant le règlement numéro 134 concernant les titres de transport de la Société de transport de Lévis

[Document d'aide à la décision INF-2018-009](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'approuver du Règlement numéro 134.2 modifiant le règlement numéro 134 de la Société de transport de Lévis concernant les titres de transport, afin de permettre à une accompagnatrice ou un accompagnateur d'une usagère ou d'un usager de transport adapté, le droit de voyager gratuitement dans un autobus du réseau de transport en commun de la Société de transport de Lévis, lorsqu'il se déplace avec un usager du transport adapté qui acquitte son droit de transport et qui présente sa carte d'usagère ou d'usager du transport adapté, conformément à la résolution 2018-019 adoptée par la Société de transport de Lévis.

CE-2018-03-18

Baux à intervenir concernant la location d'espaces de stationnement situés sur une partie des lots 2 433 293 et autres du cadastre du Québec (rue Dorimène-Desjardins, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision INF-BI-2018-017](#)

Il est résolu de conclure les baux à intervenir concernant la location d'espaces de stationnement situés sur une partie des lots 2 433 293, 2 433 306, 2 433 308 et 2 433 309 du cadastre du Québec, tel qu'ils sont annexés à la fiche de prise de décision INF-BI-2018-017, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2018-03-19

Financement des dépenses relatives à la réalisation des travaux de réfection sur les rues des Castels et de la Châtelaine (secteur Lévis), de la rue du Vieux-Fort (secteur Lévis), des rues Emmanuel-Routhier et Pierre-Fontaine, sur la rue Emmanuel-Routhier à partir de l'avenue Joseph-Hudon et de la rue Pierre-Fontaine jusqu'à l'avenue des Églises (secteur Charny) et sur les rues Théophile-Hallé et Noël (entre chemin du Fleuve et chemin du Sault, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-019](#)

Il est résolu :

- de financer la dépense relative à la réalisation des travaux de réfection sur les rues des Castels et de la Châtelaine (secteur Lévis), qui consistent à la mise en place du réseau d'égout pluvial, sanitaire et d'aqueduc, ainsi qu'une nouvelle structure de chaussée et bordures à

partir de la rue du Vieux-Fort (secteur Lévis) au montant maximal de 2 220 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2016-15-47;

- de financer la dépense relative à la réalisation des travaux des rues Emmanuel-Routhier et Pierre-Fontaine (secteur Charny), qui consistent à la désaffectation du réseau pluvial et sanitaire existant situé en arrière des lots et la mise en place du réseau d'égout pluvial, sanitaire et d'aqueduc conforme aux normes, ainsi qu'une nouvelle structure de chaussée et bordures sur la rue Emmanuel-Routhier à partir de l'avenue Joseph-Hudon et de la rue Pierre-Fontaine jusqu'à l'avenue des Églises (secteur Charny) au montant maximal de 2 500 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2016-15-47;
- de financer la dépense relative à la réalisation des travaux de réfection des infrastructures d'aqueduc, d'égout, de voirie sur les rues Théophile-Hallé et Noël (entre chemin du Fleuve et chemin du Sault, secteur Saint-Romuald) au montant maximal de 2 890 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2016-15-47.

CE-2018-03-20

Abrogation de la résolution CE-2016-12-25 « Création d'un comité de travail sur le prolongement de la rue de Viréos (secteur Saint-Nicolas) » et création d'un comité de travail sur le prolongement de la rue de Viréos (secteur Saint-Nicolas) et désignation de membres à ce comité

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-026](#)

Il est résolu :

- d'abroger la résolution CE-2016-12-25 « Création d'un comité de travail sur le prolongement de la rue de Viréos (secteur Saint-Nicolas) »;
- de créer un comité de travail sur le prolongement de la rue des Viréos (secteur Saint-Nicolas), dont le mandat est d'analyser les impacts du prolongement de la rue des Viréos sur la circulation et proposer, si nécessaires, des mesures atténuantes;
- de désigner les membres suivants à ce comité :
 - ✓ le membre du conseil de la Ville du district 3 Villieu;
 - ✓ le directeur des infrastructures ou son remplaçant;
 - ✓ une conseillère ou un conseiller ou un gestionnaire de la Direction de l'urbanisme;
 - ✓ une conseillère ou un conseiller ou un gestionnaire en circulation et transport du Service du génie de la Direction des infrastructures;
 - ✓ quatre représentantes ou représentants des citoyennes ou citoyens du district.

CE-2018-03-21

Financement des dépenses relatives à la réfection de pavage des stationnements de la Ville, à la réfection et l'ajout de glissières de sécurité, à la réfection des pistes cyclables, à la réfection des structures et de la passerelle du parc des Chutes-de-la-Chaudière, à l'ajout de poteaux d'incendie et à la réfection des escaliers et belvédères

[Document d'aide à la décision INF-TP-2018-002](#)

Il est résolu :

- de financer les dépenses relatives à la réfection de pavage des stationnements de la Ville (RES-01611), à la réfection et l'ajout de glissières de sécurité (RES-09601), à la réfection des pistes cyclables (RES-10393) et à la réfection des structures et de la passerelle du parc des Chutes-de-la-Chaudière (TP-0003) au montant maximal de 280 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2016-15-47.
- de financer les dépenses relatives à l'ajout de poteaux d'incendie (RES-09897) et à la réfection des escaliers et belvédères (RES-10147) au montant maximal de 75 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-60.

CE-2018-03-22

Abrogation de la résolution CV-2017-07-24 « Ententes intermunicipales de répartition des appels d'urgence 911, de répartition des appels de nature police et de répartition des appels de nature incendie à intervenir avec la Ville de Mercier » et ententes intermunicipales de répartition des appels d'urgence 911, de répartition des appels de nature police et de répartition des appels de nature incendie à intervenir avec la Ville de Mercier

[Document d'aide à la décision POL-2018-005](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'abroger la résolution CV-2017-07-24 « Ententes intermunicipales de répartition des appels d'urgence 911, de répartition des appels de nature police et de répartition des appels de nature incendie à intervenir avec la Ville de Mercier »;
- de demander, conformément à l'article 70 de la *Loi sur la police*, l'approbation requise du ministre de la Sécurité publique afin de conclure les ententes intermunicipales de répartition des appels d'urgence 911, de répartition des appels de nature police et de répartition des appels de nature incendie à intervenir avec la Ville de Mercier, telles qu'elles sont annexées à la fiche de prise de décision POL-2018-005;
- sous réserve de l'approbation nécessaire à cette fin en vertu de la *Loi sur la police*, de conclure ces ententes intermunicipales à intervenir avec la Ville de Mercier, telles qu'elles sont annexées à cette fiche de prise de décision, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2018-03-23

Financement de la dépense relative aux travaux de réfection et de remplacement d'équipements pour les terrains de tennis (secteur Saint-Romuald) et décret de travaux

[Document d'aide à la décision DVC-EQR-2018-008](#)

Il est résolu :

- de financer la dépense relative aux travaux de réfection et de remplacement d'équipements pour les terrains de tennis (secteur

Saint-Romuald) au montant maximal de 480 000 \$ à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-60;

- de décréter ces travaux.
-

CE-2018-03-24

Entente de collaboration et de soutien au programme *Camp de jour* à intervenir avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches

Document d'aide à la décision DVC-SOC-2018-010

Il est résolu :

- de conclure l'entente de collaboration et de soutien au programme *Camp de jour* à intervenir avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DVC-SOC-2018-010, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
 - de souligner la signature de cette entente dans le cadre d'une activité conjointe avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches.
-

CE-2018-03-25

Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité des finances du 9 février 2018

[Document d'aide à la décision FIN-2018-009](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité des finances tenue le 9 février 2018, est déposé, à titre d'information.

CE-2018-03-26

Dépôt de la liste des déboursés pour la période du 20 décembre 2017 au 21 février 2018

[Document d'aide à la décision FIN-2018-010](#)

La liste des déboursés pour la période du 20 décembre 2017 au 21 février 2018, est déposée, à titre d'information.

CE-2018-03-27

Dépôt de la liste des amendements budgétaires numéros 383 à 416 et 2 à 16 traités entre le 20 décembre 2017 et le 21 février 2018

[Document d'aide à la décision FIN-2018-011](#)

Les amendements budgétaires portant les numéros 383 à 416 et 2 à 16, traités entre le 20 décembre 2017 et le 21 février 2018, sont déposés, à titre d'information.

CE-2018-03-28**Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout du groupe d'usage C4 Débit d'essence, zone C2595, secteur Lévis)**[Document d'aide à la décision URBA-2018-021](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2018-021. Ce projet de règlement a pour objet d'autoriser le groupe d'usage C4 Débit d'essence dans la zone C2595 et de prévoir les spécifications afférentes à ce groupe d'usage.

CE-2018-03-29**Vente d'une partie des lots 2 287 732, 2 287 686 et 5 332 780 du cadastre du Québec (rue de l'Aquifère, secteur Saint-Nicolas) et affectation du fruit de la vente**[Document d'aide à la décision DEV-2018-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de vendre au propriétaire du lot 2 287 687 du cadastre du Québec, une partie des lots 2 287 732, 2 287 686 et 5 332 780 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 12 100 mètres carrés, telles qu'elles sont montrées sur le plan annexé à la fiche de prise de décision DEV-2018-004, au prix de 329 200 \$, plus taxes si applicables, sans la garantie de qualité, et aux autres conditions mentionnées à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, et de confirmer que ces parties de lot ne sont plus affectées à l'utilité publique conditionnellement à la vente de ces lots et d'affecter le produit net de la vente de ces terrains à la réserve pour fins de développement du territoire.

CE-2018-03-30**Vente d'une partie du lot 2 157 707 du cadastre du Québec à Cométal inc. (rue Dumais, secteur Saint-Romuald) et affectation du fruit de la vente**[Document d'aide à la décision DEV-2018-027](#)

Il est résolu d'accepter l'offre d'achat de Cométal inc. d'une partie du lot 2 157 707 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2018-027, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés l'acquéreur, et d'affecter le produit net de la vente à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

CE-2018-03-31**Aide financière à la Corporation de développement du Vieux-Lévis**[Document d'aide à la décision DEV-2018-028](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'accorder une aide financière de 20 000 \$ par année à la Corporation de développement du Vieux-Lévis, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne, incluant l'organisation de l'événement *Lévis, attache ta tuque*;
 - de financer la dépense relative à l'attribution d'une aide financière à cet organisme pour l'année 2018 au montant maximal de 20 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.
-

CE-2018-03-32

Aide financière à l'Association des fournisseurs de chantier Davie Canada [Document d'aide à la décision DEV-2018-030](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière de 15 000 \$ à l'Association des fournisseurs de Chantier Davie Canada, pour son projet de mobilisation et représentation des fournisseurs du Chantier Davie Canada inc., conformément à la politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-03-33

Aide financière à l'École d'entrepreneurship de Beauce [Document d'aide à la décision DEV-2018-032](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 2 750 \$ à l'École d'entrepreneurship de Beauce, pour son projet visant l'attribution d'une bourse pour le *Camp entrepreneurs en devenir*, conformément à la politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-03-34

Option de renouvellement du contrat pour l'entretien des aménagements paysagers à l'arrondissement de Desjardins [Document d'aide à la décision APP-2018-003](#)

Il est résolu d'exercer l'option de renouvellement d'une durée de deux années prévues au contrat pour l'entretien des aménagements paysagers à l'arrondissement de Desjardins, à Service d'entretien Teronet inc., pour une dépense estimée, pour la première année, à 78 054,40 \$, avant TPS et TVQ, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres et à la soumission produite par l'adjudicataire.

CE-2018-03-35

Attribution de contrats pour la location de machinerie avec main-d'œuvre pour le récurage des ouvrages d'assainissement, de conduites sanitaires et pluviales et autres ouvrages ainsi que la location de machinerie avec main-d'œuvre pour de l'hydro-excavation [Document d'aide à la décision APP-2018-030](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer les contrats pour la location de machinerie avec main-d'œuvre pour le récurage des ouvrages d'assainissement, de conduites sanitaires et pluviales et autres ouvrages ainsi que la location de machinerie avec main-d'œuvre pour de l'hydro-excavation (appel d'offres 2018-50-11) de la façon suivante :

- projet A, à Provincial environnement inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 430 100 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans;
- projet B, à Enviro industries inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 288 000 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans;

conformément au devis et à leur soumission.

CE-2018-03-36

Modification du contrat pour la fourniture et le transport d'enrobé bitumineux tiède

[Document d'aide à la décision APP-2018-032](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour la fourniture et le transport d'enrobé bitumineux tiède, attribué par la résolution CE-2016-09-17 (appel d'offres 2016-50-48), au montant de 10 000 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2018-032, compte tenu que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs indiqués en annexe à cette fiche de prise de décision.

CE-2018-03-37

Attribution du contrat pour la fourniture et l'installation d'un système de billetterie électronique pour l'émission de constats d'infraction

[Document d'aide à la décision APP-2018-036](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la fourniture et l'installation d'un système de billetterie électronique pour l'émission de constats d'infraction (appel d'offres 2018-55-14), à Gtechna une division d'Acceo solutions inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 353 321,48 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2018-03-38

Financement des dépenses relatives au projet d'ajout de dispositifs anti-refoulement, au projet d'installation et de modification de système de détection de gaz et au projet d'installation du système de contrôle d'accès pour bâtiment et relative au projet de remplacement de systèmes mécanique de bâtiment et au projet de remplacement des équipements de gestion informatisée

[Document d'aide à la décision INF-BI-2018-006](#)

Il est résolu de financer la dépense relative au projet d'ajout de dispositifs anti-refoulement, au projet d'installation et de modification de système de

détection de gaz et au projet d'installation du système de contrôle d'accès pour bâtiment, au montant maximal de 185 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-60.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville, pour financer la dépense relative au projet de remplacement de systèmes mécanique de bâtiment et au projet de remplacement des équipements de gestion informatisée, d'affecter un montant de 260 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de 10 ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2019 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

CE-2018-03-39

Modification de la résolution CE-2018-02-32 « Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de l'Adoberge Chaudière-Appalaches »

Il est résolu de modifier la résolution CE-2018-02-32 « Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de l'Adoberge Chaudière-Appalaches » par l'ajout, à l'alinéa, après le nom « Brigitte Duchesneau » du nom « Janet Jones ».

CE-2018-03-40

Vente du lot 2 431 769 du cadastre du Québec (rue Brousseau, secteur Lévis), confirmation relative à l'utilisation de ce lot et affectation du fruit de la vente

[Document d'aide à la décision INF-BI-2018-018](#)

Conditionnellement à la signature du protocole d'entente *Umamo phase 1*, dans lequel le promoteur s'engage à céder à titre gratuit à la Ville, en guise de surdimensionnement pour le boulevard Étienne-Dallaire (secteur Lévis), une partie des lots 5 845 446 et 2 431 579 du cadastre du Québec d'une superficie approximative de 2 650,1 mètres carrés, il est résolu :

- de confirmer que le lot 2 431 769 du cadastre du Québec, tel qu'il est montré sur le plan annexé à la fiche de prise de décision INF-BI-2018-018 n'est plus affecté à l'utilité publique.
- de vendre au propriétaire du lot 5 845 452 de ce cadastre, le lot 2 431 769 de ce cadastre, au prix de 76 387 \$, plus taxes si applicables, avec la garantie du droit de propriété sans la garantie de qualité et aux autres conditions mentionnées en annexe à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, d'affecter le produit de la vente de ce terrain à la réserve pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

CE-2018-03-41**Aide financière à Club lions Saint-Romuald inc.**

[Document d'aide à la décision GRE-2018-089](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 1 000 \$ à Club lions Saint-Romuald inc. pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Le membre du comité exécutif Clément Genest quitte son siège.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Le membre du comité exécutif Clément Genest reprend son siège.

CE-2018-03-42**Levée de la séance**

La séance est levée à 16 h 36.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
